



Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/IC/2/1/Add.2
16 juin 1994

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Deuxième session
Nairobi, 20 juin - 1er juillet 1994
Point 2.2 de l'ordre du jour provisoire

ORGANISATION DES TRAVAUX

Organisation provisoire des travaux

Note du Secrétariat provisoire

A la suite de consultations tenues avec le Président du Comité intergouvernemental et les Vice-Présidents du Comité qui ont présidé les groupes de travail créés lors de la première session du Comité, l'organisation provisoire des travaux de la deuxième session du Comité intergouvernemental pour la Convention sur la diversité biologique est distribuée sous couvert de la présente note aux fins d'examen par le Comité.

ANNEXE

DEUXIEME SESSION DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE
ORGANISATION PROVISOIRE DES TRAVAUX
LUNDI 20 JUIN - VENDREDI 1er JUILLET 1994

PLENIERE	GROUPE DE TRAVAIL I	GROUPE DE TRAVAIL II
<p>LUNDI 20 JUIN 1994 10 heures à 13 heures</p>	<p>OUVERTURE DE LA SESSION Remarques liminaires du Président Remarques liminaires du Directeur exécutif 2. Questions d'organisation 2.1 Adoption de l'ordre du jour 2.2 Organisation des travaux 3. Adoption du rapport du CICDB sur les travaux de sa première session, y compris les rapports de ses groupes de travail 4. Préparatifs de la première session de la Conférence des Parties 4.1.1 Règlement intérieur de la Conférence des Parties</p>	
<p>15 heures à 18 heures</p>	<p>4. Préparatifs de la première session de la Conférence des Parties 4.1.5 Centre d'échange pour la coopération technique et scientifique</p>	<p>4. Préparatifs de la première session de la Conférence des Parties 4.1.3 Règles financières régissant le financement du Secrétariat de la Convention</p>

/...

<p>MARDI 21 JUIN 10 heures à 13 heures</p>		<p>4.1.5 Centre d'échange pour la coopération technique et scientifique (suite)</p>	<p>4.1.6 Politique, stratégie et priorités en matière de programmes, et critères de sélection pour l'accès aux ressources financières et leur utilisation'</p>
<p>15 heures à 17 heures</p>		<p>4.1.4 Choix d'une organisation internationale ayant compétence pour assurer le Secrétariat de la Convention</p>	<p>4.1.6 Politique, stratégie et priorités en matière de programmes, et critères de sélection pour l'accès aux ressources financières et leur utilisation' (suite)</p>
<p>17 h 30 à 20 heures</p>	<p>4.2.1 Rapport de la réunion intergouvernementale ouverte à tous les scientifiques spécialistes de la diversité biologique Réunion avec les institutions financières</p>		
<p>MERCREDI 22 JUIN 10 heures à 13 heures</p>		<p>4.1.4 Choix d'une organisation internationale ayant compétence pour assurer le Secrétariat de la Convention (suite)</p>	<p>4.1.6 Politique, stratégie et priorités en matière de programmes, et critères de sélection pour l'accès aux ressources financières et leur utilisation' (suite)</p>
<p>15 heures à 18 heures</p>		<p>Consultations officielles sur les points 4.1.4 et 4.1.5</p>	<p>4.1.7 Structure institutionnelle chargée de gérer le mécanisme de financement au titre de la Convention</p>

¹ Il est suggéré que les documents établis au titre des points 4.2.6 (Modes de calcul pour évaluer les besoins de financement) et 4.2.7 (Définition de l'expression "totalité des surcoûts" telle qu'appliquée à la diversité biologique et liste indicative des surcoûts) soient considérés comme une information de fond pour le point 4.1.6.

/...

<p>JEUDI 23 JUIN 10 heures à 13 heures</p>		<p>4.3.2 Organe subsidiaire chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques : fonctions, mandat, organisation et fonctionnement</p>	<p>4.1.7 Structure institutionnelle chargée de gérer le mécanisme de financement au titre de la Convention <u>(suite)</u></p>
<p>15 heures à 18 heures</p>		<p>4.3.2 Organe subsidiaire chargé de donner des avis scientifiques, techniques et technologiques : fonctions, mandat, organisation et fonctionnement <u>(suite)</u></p>	<p>4.1.7 Structure institutionnelle chargée de gérer le mécanisme de financement au titre de la Convention <u>(suite)</u></p>
<p>VENDREDI 24 JUIN 10 heures à 13 heures</p>		<p>Examen et mise au point finale des questions à soumettre à la première session de la Conférence des Parties 4.1.4, 4.1.5 et 4.3.2</p>	<p>4.1.8 Liste des Parties qui sont des pays développés et des autres Parties assumant volontairement les obligations des Parties qui sont des pays développés</p>
<p>15 heures à 18 heures</p>		<p>Examen et mise au point finale des questions à soumettre à la première session de la Conférence des Parties 4.1.4, 4.1.5 et 4.3.2 <u>(suite)</u></p>	<p>Consultations officielles sur les points 4.1.3, 4.1.6, 4.1.7 et 4.1.8</p>
<p>LUNDI 27 JUIN 10 heures à 13 heures</p>	<p>Présentation de l'état d'avancement des travaux par les Présidents des Groupes de travail</p> <p>Résumé général par le Président du CICDB</p>		

/...

<p>15 heures à 18 heures</p>		<p>4.2.2 Nécessité d'élaborer un protocole pour la prévention des risques biotechnologiques et modalités d'élaboration de ce protocole</p>	<p>Consultations officielles sur les points 4.1.3, 4.1.6, 4.1.7 et 4.1.8 (suite)</p>
<p>MARDI 28 JUIN 10 heures à 13 heures</p>		<p>4.2.3 Droits de propriété des ressources génétiques ex situ et accès à ces ressources 4.2.4 Droits des exploitants agricoles et des groupements analogues</p>	<p>Consultations officielles sur les points 4.1.3, 4.1.6, 4.1.7 et 4.1.8 (suite)</p>

/...

<p>15 heures à 18 heures</p>		<p>4.2.5 Rapport d'activité du Secrétariat provisoire sur les mesures prises pour donner suite aux demandes formulées lors de la première session du CICDB</p> <p>4.2.5.1 Exemples et modèles de législation nationale réglementant l'accès aux ressources génétiques</p> <p>4.2.5.2 Eventail de modèles adaptés au transfert de technologie</p> <p>4.2.5.3 Catalogue et lacunes des bases de données pertinentes et rapports entre ces bases</p> <p>4.2.5.4 Elaboration de méthodes pour la saisie des données et formation dans ce domaine</p> <p>4.2.5.5 Mobilisation de fonds pour les ateliers régionaux</p>	<p>Examen et mise au point finale des questions à soumettre à la première session de la Conférence des Parties 4.1.3, 4.1.6 4.1.7 et 4.1.8</p>
<p>18 h 30 à 20 h 30</p>	<p>4.1.2 Périodicité des réunions de la Conférence des Parties</p> <p>4.1.1 Règlement intérieur de la Conférence des Parties (suite)</p>		

/...

MERCREDI 29 JUIN 10 heures à 13 heures		Finalisation de tous les points en suspens	Préparation du rapport du Groupe de travail II
15 heures à 18 heures		Finalisation de tous les points en suspens	Préparation et distribution du rapport du Groupe de travail II
18 h 30 à 20 h 30	4.3.1 Projet d'ordre du jour provisoire de la première réunion de la Conférence des Parties 5.1 Questions diverses		
JEUDI 30 JUIN 10 heures à 13 heures		Préparation et distribution du rapport du Groupe de travail I	Adoption du rapport du Groupe de travail II
15 heures à 18 heures		Adoption du rapport du Groupe de travail I	
VENDREDI 1er JUILLET 10 heures à 13 heures		Préparation et distribution du rapport de la session	
15 heures à 18 heures	6. Adoption du rapport 7. Clôture de la session		

No.	Date	Particulars	Debit	Credit
1	1912	Balance		100.00
2	1912	...	50.00	
3	1912	...		25.00
4	1912	...	75.00	
5	1912	...		150.00
6	1912	...	100.00	
7	1912	...		50.00
8	1912	...	200.00	
9	1912	...		100.00
10	1912	...	150.00	
11	1912	...		75.00
12	1912	...	125.00	
13	1912	...		50.00
14	1912	...	175.00	
15	1912	...		100.00
16	1912	...	225.00	
17	1912	...		150.00
18	1912	...	175.00	
19	1912	...		100.00
20	1912	...	200.00	
21	1912	...		150.00
22	1912	...	250.00	
23	1912	...		100.00
24	1912	...	300.00	
25	1912	...		150.00
26	1912	...	350.00	
27	1912	...		100.00
28	1912	...	400.00	
29	1912	...		150.00
30	1912	...	450.00	
31	1912	...		100.00
32	1912	...	500.00	
33	1912	...		150.00
34	1912	...	550.00	
35	1912	...		100.00
36	1912	...	600.00	
37	1912	...		150.00
38	1912	...	650.00	
39	1912	...		100.00
40	1912	...	700.00	
41	1912	...		150.00
42	1912	...	750.00	
43	1912	...		100.00
44	1912	...	800.00	
45	1912	...		150.00
46	1912	...	850.00	
47	1912	...		100.00
48	1912	...	900.00	
49	1912	...		150.00
50	1912	...	950.00	
51	1912	...		100.00
52	1912	...	1000.00	
53	1912	...		150.00
54	1912	...	1050.00	
55	1912	...		100.00
56	1912	...	1100.00	
57	1912	...		150.00
58	1912	...	1150.00	
59	1912	...		100.00
60	1912	...	1200.00	
61	1912	...		150.00
62	1912	...	1250.00	
63	1912	...		100.00
64	1912	...	1300.00	
65	1912	...		150.00
66	1912	...	1350.00	
67	1912	...		100.00
68	1912	...	1400.00	
69	1912	...		150.00
70	1912	...	1450.00	
71	1912	...		100.00
72	1912	...	1500.00	
73	1912	...		150.00
74	1912	...	1550.00	
75	1912	...		100.00
76	1912	...	1600.00	
77	1912	...		150.00
78	1912	...	1650.00	
79	1912	...		100.00
80	1912	...	1700.00	
81	1912	...		150.00
82	1912	...	1750.00	
83	1912	...		100.00
84	1912	...	1800.00	
85	1912	...		150.00
86	1912	...	1850.00	
87	1912	...		100.00
88	1912	...	1900.00	
89	1912	...		150.00
90	1912	...	1950.00	
91	1912	...		100.00
92	1912	...	2000.00	
93	1912	...		150.00
94	1912	...	2050.00	
95	1912	...		100.00
96	1912	...	2100.00	
97	1912	...		150.00
98	1912	...	2150.00	
99	1912	...		100.00
100	1912	...	2200.00	